



PROGRAMME LEADER GAL DU PAYS BOULONNAIS

Consultation publique

Vous êtes sur le point de participer à une consultation publique relative au programme européen LEADER, sur le territoire du Boulonnais.

Une présentation succincte de ce programme vous est proposée, avant de répondre à quelques questions.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe technique du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Boulonnais aux coordonnées figurant à la fin du document.

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est l'une des mesures de développement rural dépendant du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il vise à favoriser le développement des zones rurales à travers l'amélioration du cadre de vie, la diversification des activités économiques ainsi que l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles.

Sur le Boulonnais, le territoire concerné est composé des trois intercommunalités suivantes : la Communauté de communes de Desvres-Samer, la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps ainsi que la Communauté d'agglomération du Boulonnais (hors ville de Boulogne-sur-Mer, car plus de 30 000 habitants).

Le Pays Boulonnais a bénéficié de la précédente programmation LEADER (2007-2014). Sur la programmation actuelle (2014-2022), il dispose d'une enveloppe financière de 1 491 637 €.

Diverses thématiques peuvent être soutenues par LEADER : économie locale, tourisme, lien agriculture / territoire, environnement, énergies renouvelables, loisirs, mobilité douce, services à la population, culture, numérique, etc.

En 2015, le territoire a défini sa stratégie locale de développement (SLD) autour du principe suivant : « Bâtir collectivement une économie résiliente durable et solidaire pour renforcer l'attractivité du Boulonnais ». Ce principe s'articule ensuite avec les trois axes suivants : l'innovation, la valorisation des richesses du territoire et l'affirmation du boulonnais.

Cette stratégie est déclinée sous forme de fiches-actions :

- Fiche-Action n° 1 : Aménagement du territoire et réhabilitation des équipements dans une logique de développement durable et d'économie résiliente
- Fiche-Action n° 2 : Incitation des porteurs de projets économiques à se montrer innovants
- Fiche-Action n°3 : Accompagnement des actions collectives des acteurs du territoire pour le maintien et le développement de leurs activités
- Fiche-Action n°4 : Accompagner le développement du numérique
- Fiche-Action n°5 : Favoriser le développement des modes de transports alternatifs
- Fiche-Action n°6 : Développement des loisirs actifs de pleine nature

- Fiche-Action n°7 : Développement d'outils de communication, promotion et marketing territorial
- Fiche-Action n° 8 : Coopération
- Fiche-Action n°9 : Animation, suivi, évaluation et gestion du GAL
- Fiche-Action n°10 : Favoriser l'intermodalité, la mobilité douce et le développement des loisirs actifs de pleine nature

Les porteurs de projets peuvent être des personnes publiques (collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics) mais également des personnes privées (entreprises, associations).

Les porteurs de projets privés doivent disposer d'une autre aide publique pour solliciter le LEADER.

Voici quelques exemples de projets soutenus par LEADER sur le territoire du Pays Boulonnais :

Nom du projet : Projet de chaufferie bois énergie
Nom du porteur de projet : commune de Wirwignes
Montant total du projet : 279 142.10 €
Montant LEADER : 39 556.64 €



Nom du projet : Création d'un Jardin des Roches
Nom du porteur de projet : Association Actishop (Ferques)
Montant total du projet : 86 272.81 €
Montant LEADER : 7 637.74 €



Crédits photos : équipe technique du GAL du Pays Boulonnais

Nom du projet : Cool K'cahuète

Nom du porteur de projet : SAS Au bout des rues (Baincthun)

Montant total du projet : 88 125.60 €

Montant LEADER : 18 250.00 €



*Crédits photos : Cool
K'chauète*



Les projets sont présentés, pour octroi d'une subvention LEADER, à un collectif d'acteurs rassemblés en un Comité de Programmation. Ses membres proviennent du secteur public ainsi que du secteur privé.

Le GAL du Pays Boulonnais s'est porté candidat, auprès de l'autorité de gestion, qu'est la Région Hauts-de-France, pour bénéficier de nouveau du programme LEADER sur la prochaine programmation 2023-2027.

L'objet de cette consultation est donc de collecter vos avis, idées, propositions, qui pourraient être repris dans le cadre de l'élaboration de la future stratégie locale de développement.

1) Vous êtes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Personne physique | <input type="checkbox"/> Représentant d'une structure publique |
| <input type="checkbox"/> Représentant d'une structure associative | <input type="checkbox"/> Représentant d'une entreprise |

2) Selon vous, quelles thématiques doivent être prioritairement financées par le programme LEADER sur le territoire du Pays Boulonnais ?
(Plusieurs réponses possibles, merci de les hiérarchiser)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Economie locale (artisanat, commerce) | <input type="checkbox"/> Tourisme |
| <input type="checkbox"/> Services à la population | <input type="checkbox"/> Mobilité douce |
| <input type="checkbox"/> Numérique (usage et services numériques) | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Environnement (biodiversité, énergies renouvelables) | <input type="checkbox"/> Loisirs |
| <input type="checkbox"/> Agriculture et circuits courts | <input type="checkbox"/> Culture |
| <input type="checkbox"/> Autre, précisez : | |

3) De votre point de vue, qu'apportent les projets financés jusqu'à présent au territoire ? (Plusieurs réponses possibles, merci de les hiérarchiser)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mise en réseau d'acteurs | <input type="checkbox"/> Développement de l'économie locale |
| <input type="checkbox"/> Création d'emplois | <input type="checkbox"/> Amélioration du cadre de vie |
| <input type="checkbox"/> Développement de services de proximité | <input type="checkbox"/> Promotion et valorisation du territoire |
| <input type="checkbox"/> Innovation pour le territoire | <input type="checkbox"/> Transition écologique |
| <input type="checkbox"/> Création de lien social | <input type="checkbox"/> Autre, précisez : |

4) Selon vous, quels types de projets devraient être soutenus par le programme LEADER sur le territoire du Pays Boulonnais ?

.....
.....
.....
.....

5) Espace d'expression libre : propositions / avis / remarques diverses :

.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir participé à cette consultation publique.

A retourner pour le 07/09/2022 à :

**LEADER – GAL du Pays Boulonnais
41, rue des Potiers
62240 DESVRES
leader@pays-boulonnais.fr**